

# St Hilaire St Mesmin & Vous

Bulletin d'informations municipales  
de la commune de Saint-Hilaire Saint-Mesmin



Retrouvez en page 7  
le Budget 2023

Le mot du maire

p.2

Vie communale

p.3

Vie associative  
& culturelle

p.22

Environnement

p.26

Recette

p.29

Divers

p.30

Infos pratiques

p.30

Rétrospective

p.32

## Infos publication

Revue municipale et d'informations de la Commune de St-Hilaire-St-Mesmin. Diffusion gratuite. Juin 2023. Directeur de la publication : S. Chouin, Maire Rédacteurs : Commission Communication Création : *wam!* Photo de couverture : Mairie Impression : Maxime OLLIVIER Le contexte éditorial peut conduire la commission communication à réduire ou modifier certains articles.

# Édito



## Chers Hilairois, chères Hilairoises

Comme de tradition, au cours du mois de mars et après en avoir débattu, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité de ses membres le budget 2023 et ses orientations, preuve de l'unité des élus, de leur implication et du travail commun réalisé.

À cet égard certains d'entre vous ont été surpris des démissions de Messieurs Jean-Jacques GAMBERT et Gérard MONTIGNY, respectivement adjoints en charge de l'urbanisme et ses opérations nouvelles et de la voirie et des espaces publics.

Je tiens à vous rassurer, Jean-Jacques et Gérard ont souhaité se mettre en retrait du fait de la charge chronophage de leur délégation pour se consacrer plus amplement à leur famille. Ils restent cependant très actifs au sein de notre Conseil Municipal et je les en remercie. Ils sont remplacés dans leur

fonction d'adjoint respectivement par Daniel BIZEAU et Philippe DERRIEN.

Les équilibres budgétaires en cette période de forte inflation et d'augmentation des coûts des matières premières et produits finis, et de hausse des salaires impactent fortement le budget communal et nous obligent à revoir nos politiques d'achat, nos projets et à arbitrer nos objectifs pour la commune et ses habitants.

Dans ce contexte financier de plus en plus contraint, compliqué et difficile, le Conseil Municipal a tenu à ne pas augmenter les taux de fiscalité communale pour la 11<sup>ème</sup> année consécutive tenant compte aussi de la revalorisation des bases fiscales par l'État.

Nous poursuivrons nos investissements pour la transition énergétique et l'amélioration de notre cadre de

## Compte rendu des derniers conseils municipaux



• **VOTE** les tarifs communaux 2023

• **ADOpte** le projet des travaux d'aménagement d'un skate parc et d'un terrain de basket 3x3 au Pâtis pour un montant de 78 451,16 € TTC et **SOLLICITE** la subvention de **52 300,78 €** auprès de l'État correspondant à **80 %** du montant du projet

vie afin d'embellir durablement notre commune en continuant nos recherches de subventions indispensables à l'équilibre de nos finances.

Les aides aux associations qui sont le socle de notre bien vivre à Saint-Hilaire-Saint-Mesmin sont maintenues et de nouveaux projets verront le jour tels que l'extension des bâtiments du centre technique municipal, la réhabilitation de certaines voiries dont la rue du Bouillon, des travaux de restauration de l'église, des travaux dans les écoles, la création d'un skate parc et d'un terrain de basket 3x3 (retenu dans le cadre du budget participatif), l'extension de la vidéoprotection,...

Vous trouverez plus en détail dans ce bulletin municipal les orientations budgétaires que nous avons prises et le détail des investissements en cours et projetés dont celui du budget participatif qui a été reconduit cette année.

Le budget primitif communal pour l'année 2023 s'équilibre en fonctionnement à 2 900 000 € et en investissement à 3 200 000 €.

Ce printemps et ce début d'été sont ponctués par de nombreuses manifestations et temps forts

organisés par vos associations dont vous retrouvez les annonces dans le Petit Hilairois notamment. Ces moments participent au bien vivre sur notre commune et c'est pour cela que je remercie les bénévoles des associations.



*Dans ce contexte financier de plus en plus contraint, le Conseil Municipal a tenu à ne pas augmenter les taux de fiscalité communale*



Dans le cadre de ces moments forts, nous avons reçu lors du week-end de l'ascension nos amis d'Erkheim venus nous rendre visite à l'occasion du 23<sup>ème</sup> anniversaire de notre jumelage. Je remercie Bernard JAVOY et les membres du comité de jumelage pour

la belle organisation de ce moment important de la vie communale, moment qui coïncidait par avec les 60 ans du Traité de l'Élysée signé entre le Général de Gaulle et le Chancelier Adenauer qui scellait ainsi la réconciliation de la France et de l'Allemagne.

Je voudrais aussi avoir une pensée toute particulière et beaucoup de reconnaissance pour le Docteur Jean-René PERRIN qui nous a quittés après de nombreuses années aux services des Hilairois. Je garde l'image d'un homme au service de ses patients, attentionné, compétent et disponible.

Le printemps touche à sa fin et l'été s'annonce, aussi je vous souhaite de vivre en famille, entre amis de beaux moments intenses et joyeux et un très bel été.

**Le Maire,**

**Stéphane CHOUIN**

- **SOLLICITE** auprès du Conseil Départemental une subvention d'un montant de **10 000,00 €** dans le cadre de l'Appel à projets d'investissements à rayonnement communal (volet n°3) pour l'année 2023
- **SOLLICITE** auprès de l'Agence Nationale du Sport une subvention d'un montant de **32 687,99 €** au titre du dispositif des « 5 000 équipements » pour l'année 2023

- **ADOpte** le projet d'extension du Centre Technique Municipal pour un montant de 339 925,68 TTC et **SOLLICITE** la subvention de 131 617,12 € au titre du FNADT correspondant à 46,46 % du montant du projet
- **ADOpte** le projet de restauration des façades et de la toiture du caquetoire, la réfection des abat-sons du clocher et la mise aux normes de la protection contre la foudre de l'église, son

coût, son phasage et son plan de financement, **CHARGE** M. LERICHE des missions maîtrise d'œuvre et de coordination S.P.S. de cette opération, **SOLLICITE** l'octroi de subventions pour cette tranche de travaux auprès de l'État (Ministère de la Culture), du Conseil Régional du Centre-Val de Loire, du département du Loiret, de la Sauvegarde de l'Art Français, et de la Fondation du Patrimoine

- **VOTE** une subvention de **5 000 €** au profit du CCAS
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager, liquider, mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au cours de l'exercice précédent et **PRÉCISE** que la présente délibération donnera lieu à l'inscription de toutes les dépenses mandatées en attente du vote du budget 2022
- **APPROUVE** les décisions modificatives proposées au Budget Principal
- **DÉCIDE** de constituer une provision semi-budgétaire pour dépréciation des comptes de tiers à hauteur de **643,20 €** des créances impayées en contentieux de plus de 2 ans au 31/12/2022 telles qu'elles figurent sur l'état de la Trésorerie Orléans Municipale et Métropole et **IMPUTE** cette provision en dépenses de fonctionnement au compte 6 817 dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants
- **DÉCIDE** d'instaurer les indemnités horaires pour travaux supplémentaires pour les fonctionnaires titulaires et stagiaires, à temps complet, non complet et temps partiel, les agents contractuels de droit public
- **APPROUVE** la convention de mise en œuvre d'un service pour les systèmes d'information commun entre Orléans Métropole et les communes d'Orléans, Ingré, Olivet, Saint-Jean de Braye, Saint-Pryvé Saint-Mesmin, Boigny-sur-Bionne, Chanteau, Saint Cyr en Val, Saint-Hilaire Saint-Mesmin, Saint-Jean Le Blanc et Semoy puis La chapelle Saint-Mesmin
- **ADHÈRE** au contrat groupe d'assurances statutaires qui donne lieu à une contribution annuelle aux frais de gestion du Centre de Gestion du Loiret assise sur la masse des rémunérations des agents assurés au **taux de 0,07% et AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention passée avec le Centre de Gestion au vu des taux proposés ainsi que toutes les pièces annexes nécessaires.
- **APPROUVE** les propositions de modifications des règlements intérieurs des accueils périscolaires et extrascolaires à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 intégrant une échelle de sanctions
- **APPROUVE** la restitution auprès de la Ville d'Orléans de la compétence facultative suivante, ainsi que la modification des statuts correspondante, avec effet au 1<sup>er</sup> mars 2023 : « soutien aux clubs sportifs de haut niveau », **APPROUVE** le transfert de la compétence facultative suivante, ainsi que la modification des statuts correspondante, avec effet au 1<sup>er</sup> mars 2023 : « soutien aux clubs de handball de haut niveau dits « professionnels » évoluant au 1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> échelon national en ligue professionnelle »
- **APPROUVE** la proposition relative à la restitution à la ville de Saint-Jean-de-Braye de la compétence facultative suivante à la commune concernée, ainsi que la modification des statuts correspondante, avec effet au 1<sup>er</sup> mars 2023 : « aménagement et gestion du parc des jardins de Miramion de Saint-Jean-de-Braye »
- **PREND ACTE** du rapport d'activité et de développement durable 2021 d'Orléans Métropole, du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2021 d'Orléans Métropole, du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement 2021 d'Orléans Métropole et du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets 2021 d'Orléans Métropole
- **HABILITE** le Maire à solliciter l'intervention de l'Établissement Public Foncier Local Interdépartemental Foncier Cœur de France (EPFLI Foncier Cœur de France) dans le cadre du projet de constitution d'une réserve foncière en vue de la création d'équipements publics, nécessitant l'acquisition des biens situés à SAINT-HILAIRE-SAINT-MESMIN, Clos du Four à Chaux, en nature de grange et de terrains
- **PRÉSENTE** la révision du Plan Communal de Sauvegarde.
- **MAINTIENT** le nombre d'adjoints à 6, **INVERSE** le poste de 2<sup>ème</sup> adjoint avec celui de 4<sup>ème</sup> adjoint, **DÉSIGNE** M. Pascal DELAUGERE 2<sup>ème</sup> adjoint, **PROCLAME** M. Daniel BIZEAU 4<sup>ème</sup> adjoint et M. Philippe DERRIEN 6<sup>ème</sup> adjoint
- **DÉCIDE** de maintenir le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire, des adjoints au Maire et des conseillers municipaux délégués et **INSCRIT** les crédits nécessaires au budget communal
- **DÉCLARE** que le compte de gestion du budget principal dressé, pour l'exercice 2022 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part
- **APPROUVE** le compte administratif du budget principal de la commune de l'année 2022, **DÉCIDE** d'affecter l'excédent de fonctionnement du budget principal de l'année 2022 d'un montant de **589 798,33** à l'article 1 068, afin de financer les travaux d'immobilisations corporelles et **DÉCIDE** de reprendre le résultat de la section d'investissement au compte 001 en recettes d'investissement



• **FIXE** comme suit les taux applicables aux diverses impositions communales au titre de l'année 2023 :

- Taxe d'habitation (pour les résidences secondaires) : 17,20 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 48,54 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 85,93 %

• **VOTE** le Budget unique de la commune de l'année 2023 qui s'équilibre à la somme de :

- En fonctionnement à **2 897 640,67 euros**
- En investissement à **3 197 708,12 euros**

• **VOTE** les subventions 2023

Il est précisé que le Tennis Club de St-Hilaire St-Mesmin a perçu une subvention d'un montant de 18 000 € par la Ligue du Centre de Tennis dans le cadre des travaux de construction de la salle de tennis du complexe sportif et associatif, somme qui aurait dû être perçue par la Commune, maître d'ouvrage du projet. De ce fait, la subvention municipale continue d'être octroyée à l'association, à savoir 3 000 € (demande initiale) + 1 800 € (opération tennis à l'école) pour l'année 2023. Cependant, ces montants ne seront pas versés à l'association mais viendront chaque année en déduction des 18 000 € jusqu'à épuisement.

• **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs et de moyens avec la Société Musicale de St-Hilaire St-Mesmin pour l'année 2023

• **DÉCIDE** de solliciter auprès de l'Agence Nationale du Sport une subvention d'un montant de **46 878 €** au titre du dispositif des « 5 000 équipements » pour l'année 2023 et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à ce dossier

• **DÉCIDE** de solliciter auprès du Conseil Départemental une subvention d'un montant de 75 000,00 € dans le cadre

## Subventions 2023

### LIBELLÉ

	MONTANT FONC. 2022 EN €	MONTANT INVEST. 2022 EN €
<b>SUBVENTIONS ASSOCIATIONS HILAIROISES</b>		
Amicale des Parents d'Élèves	500,00	400,00
Arts plastiques	500,00	
Association Familiale	400,00	
Association Producteurs de Cerises	100,00	
Brin de talent hilairois	1 000,00	
Club de l'Amitié	500,00	200,00
Comité de Jumelage	2 000,00	
Comité des Fêtes intercommunal des Muids	500,00	200,00
Comme on danse	1 140,00	
Cyclo randonneurs de la Pointe de Courpin	200,00	
Eco Hand Ball	4 500,00	
Festhilaire	2 000,00	
La Pie Chorus	800,00	
Peintres en Herbe	1 000,00	770,00
Racing Club	3 500,00	
Société de chasse	200,00	
Société histoire locale	400,00	
Société de Musique	21 500,00	3 000,00
Sport Loisirs GYM	633,00	375,00
St Pryvé St Hilaire Football Club	15 000,00	
Syndicat Agricole	100,00	
Troupe de la Luette	1 500,00	
Amis d'Anne et Siméon	700,00	
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>58 673,00</b>	<b>4 745,00</b>
<b>SUBVENTIONS ÉCOLES (OBLIGATOIRES)</b>		
École La Providence (24 enfants x 41€)	984,00	
École St Charles (7 enfants x 41 €)	287,00	
École Saint-Marceau (2 enfants x 41 €)	82,00	
École Ste-Croix St-Euverte (4 enfants x 41 €)	164,00	
École Maternelle (5 classes)	4 310,00	1 064,78
École Primaire Coopérative 1 <sup>ère</sup> demande (séjours)	8 100,00	
École Primaire Coopérative 2 <sup>ème</sup> demande (fonctionnement)	2 000,00	300,00
Tennis club subvention exceptionnelle « tennis à l'école »		
Eco hand subvention exceptionnelle « hand à l'école »		500,00
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>16 427,00</b>	<b>1 364,78</b>
<b>SUBVENTIONS DIVERSES À CARACTÈRE SOCIAL</b>		
Loiret Nature Environnement	150,00	
ADPEP 45	100,00	
Asso l'arche des souvenirs (Cléry St André)	100,00	
La grande lessive	50,00	
Les bibliothèques sonores	70,00	
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>470,00</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>75 570,00</b>	<b>6 109,78</b>

de l'Appel à projets d'investissements à rayonnement communal (volet n°2) pour l'année 2021 (construction du complexe sportif et associatif) et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à ce dossier

- **APPROUVE** la modification des montants annuels de l'IFSE
- **APPROUVE** la proposition de modification du règlement intérieur des accueils péri et extrascolaires à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023 : mise en place de sanctions financières en cas de retards répétés des familles
- **FIXE** le montant de refacturation du badge d'accès au gymnase/CSA ainsi qu'aux locaux associatifs à 15 €.
- **APPROUVE** la procédure de mise en demeure, d'astreinte et consignation applicable aux contrevenants aux règles d'urbanisme et ses modalités d'application
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les pièces du marché de travaux d'extension du centre technique municipal pour les lots n°1, 3 et 4 et **DÉCIDE** de reporter l'approbation du marché de travaux pour le lot n°2

en attendant de disposer d'éléments complémentaires permettant de retenir la solution la mieux adaptée en terme technique et financier.

- **APPROUVE** le renouvellement d'une participation financière de la Commune pour la destruction des nids de frelons asiatiques situés sur le territoire communal sur l'année 2023 et suivantes jusqu'à fin du mandat actuel
- **APPROUVE** la participation financière de la Commune pour la destruction des nids de chenilles processionnaires situées sur le territoire communal limité au tissu bâti sur l'année 2023 et suivantes jusqu'à fin du mandat actuel.
- **DÉCIDE** de verser une participation financière de 46 € (arrondi) par enfant, concernant des classes découvertes hors commune, en déduction du reste à charge de la famille
- **PRONONCE** le déclassement et la désaffectation du sentier rural n°13 dit Sentier de la Millasse
- **PRONONCE** le déclassement et la

désaffectation du sentier rural n°12 dit Sentier du Crochet

- **ADHÈRE** aux familles d'achat suscitées à la convention de groupement de commandes passées entre Orléans Métropole, le C.C.A.S. d'Orléans et les communes de la Métropole, **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents afférents et **IMPUTE** les dépenses sur les crédits inscrits aux différents budgets de l'exercice 2023
- **APPROUVE** la nouvelle dénomination de certaines voies publiques communales
- **ADOpte** la création d'un emploi d'adjoint administratif
- **ATTRIBUE** le lot n°2 à l'entreprise DUPUIS. La solution retenue est la variante n°2 proposée « plantes grimpantes sur treillis plantées au sol » pour un montant de 14 200,00 € HT soit 17 040,00 TTC et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les pièces du marché de travaux pour le lot n°2



# Budget 2023

- Des taux communaux d'imposition sans augmentation depuis 2012 ;
- Une dette par habitant de 368 € bien inférieure à la dette moyenne de communes de même strate ;
- Une capacité de désendettement de moins de 2 années ;
- Un budget voté à l'unanimité des membres du conseil municipal.

## Bilan financier 2022 et Budget 2023 :

Le budget primitif communal pour l'année 2023 s'équilibre en fonctionnement à 2 897 640,67 € et en investissement à 3 197 708,12 €.

Ce budget 2023 est un budget qui montre une volonté continue d'investir pour préserver notre cadre de vie et d'entretenir pour le maintenir notre patrimoine qu'il soit routier ou bâtementaire. Ce budget traduit aussi l'engagement, l'activité et la réalisation des projets des différentes commissions municipales. L'utilisation des fonds publics issus des impôts et des subventions de l'État ou de différentes collectivités doit à la fois

permettre l'entretien courant de notre commune mais aussi le financement des équipements nécessaires dans le cadre du développement de notre commune.

On notera une hausse importante de nos dépenses réelles de fonctionnement de plus de 5 % due notamment à l'inflation que subit notre pays notamment sur le prix des énergies et des différentes matières premières et à la hausse

importante de la masse salariale sur les 3 dernières années.

Les recettes réelles de fonctionnement sont en forte baisse de plus de 8%. L'année passée avait en effet permis d'enregistrer une forte hausse de nos recettes due à la vente d'un bien immobilier. Il reste que la hausse de nos dépenses et la baisse significative de nos recettes constituent un problème qui handicape la performance de notre résultat d'exploitation et par ricochet nos futures capacités d'investissement. Il nous faut en effet maintenir notre capacité d'autofinancement à un niveau acceptable pour permettre le financement des investissements projetés.

Nous veillons dans tous les cas à la bonne et juste utilisation des deniers publics afin de concourir à l'intérêt général de notre commune.

Les opérations d'investissement projetées sur 2023 sont détaillées ci-après.



## Bilan financier de l'exercice 2022

Le bilan de l'année 2022 se traduit à nouveau par une hausse modérée des dépenses de fonctionnement de 2 % du fait de la hausse de 13 % des charges de personnels notamment dues à la reprise en régie du service enfance jeunesse (activités périscolaires et extrascolaires) et à la hausse des traitements de nos agents communaux.

Le dynamisme démographique de la commune lui permet toujours d'enregistrer des recettes nouvelles de taxes d'habitation (supprimée en 2023 hors résidences secondaires) et foncière et de taxe sur les terrains devenus constructibles. Ces recettes permettent aujourd'hui à la commune de maintenir le niveau d'entretien et d'investissement nécessaire au regard du service public à rendre à ses habitants.

Le bilan de l'année 2022 traduit une hausse des recettes de fonctionnement de 9 % uniquement permis par la vente



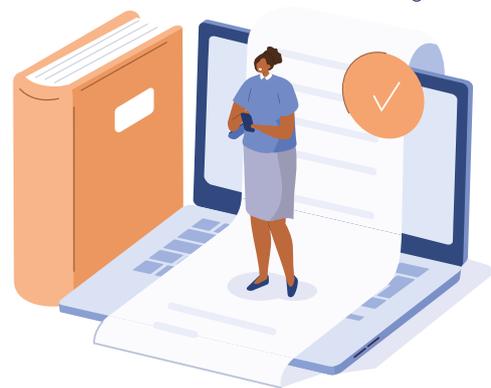
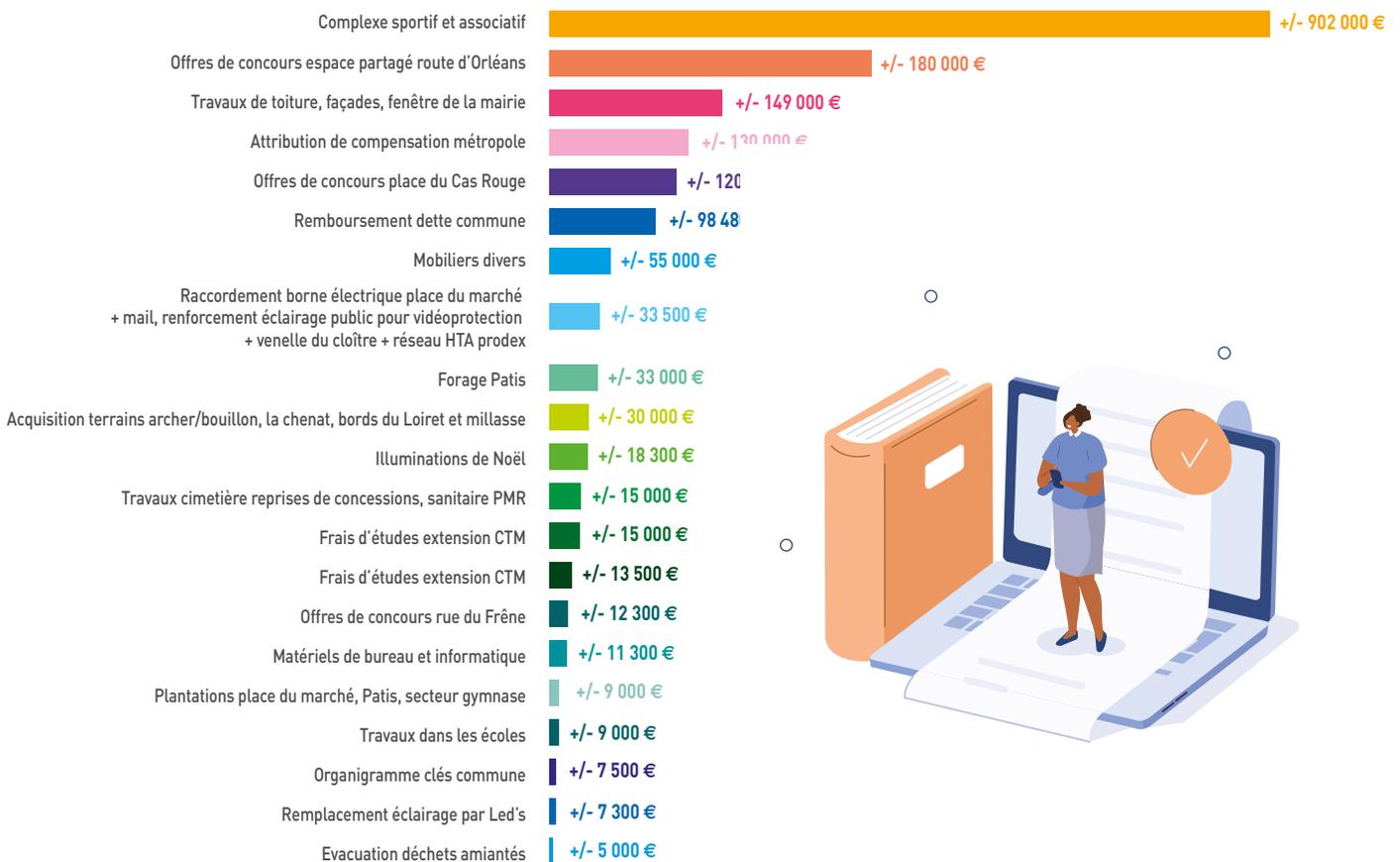
d'un bien immobilier communal. Sans cette recette le niveau de recettes aurait été équivalent à celui de 2021.

Après un résultat de fonctionnement en 2021 de 514 000 €, en baisse de 32 % d'une année sur l'autre, le résultat 2022 s'élève à 590 000 € en hausse de 15 %. Cette bonne orientation permet d'envisager sereinement le programme d'investissement à réaliser en 2023.

Le résultat de la section d'investissement pour l'exercice 2022 s'élève quant à lui à 277 000 €. Il sera lui aussi reporté pour être affecté aux opérations d'investissement programmées en 2023.

**L'excédent global dégagé de l'exercice 2022 tenant compte de « restes à réaliser » s'élève à 880 000 €.**

## LES PRINCIPALES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT 2022



**Les subventions d'investissement obtenues de l'État, de la Région Centre, du Département du Loiret se sont élevées à 315 000 € en 2022.**

## Budget 2023 :

L'année 2023 sera marquée, en outre, par :

- La complète réalisation et la réception des travaux du centre sportif et associatif en extension du gymnase actuel.
- La construction d'une extension du centre technique municipal.
- Les travaux de requalification de la rue du Bouillon.
- Des travaux à réaliser sur différents biens immobiliers communaux.
- Des acquisitions foncières.

Les budgets inscrits pour notre programmation d'investissements sont les suivants :



Le financement de ces investissements sera assuré par l'autofinancement communal essentiellement, mais également par l'obtention de subventions pour 128 000 € obtenues auprès de l'État, du Conseil Départemental et d'Orléans Métropole, par la revente au bailleur social « Les résidences de l'Orléanais » de l'ancienne bibliothèque et d'une maison pour 300 000 €, du fonds de compensation de TVA pour 167 000 €, l'équilibre final sera assuré par le recours à l'emprunt s'il s'avère nécessaire.

Les recettes de fonctionnement sont attendues globalement en baisse de 8 %.

Les dépenses de fonctionnement seront en hausse de l'ordre de 5 %.

Le conseil municipal renouvelle son soutien et maintien son accompagnement financier aux associations communales parce qu'elles créées du lien, de l'animation et sont essentielles à la vie de notre commune.

Les Élus ont, cette année encore décidé le maintien des taux de la fiscalité communale pour 2023. Ceux-ci seront donc à l'identique de 2022 et ce, depuis 2012.

Les choix et décisions prises lors du vote du budget 2023 ont pour objectif

l'amélioration de la qualité du service public rendu aux usagers mais aussi par la création de nouveaux services dans un contexte financier qui se durcit et se complexifie d'année en année.

Ce contexte financier nous incite à la prudence dans nos choix d'investissements et nos stratégies. Il nous faut en effet mesurer précisément l'impact de chacune de nos décisions et sa plus-value en termes de service public pour nos habitants.

L'étude des ratios applicables aux communes de notre strate démontre la bonne gestion et la bonne santé financière de notre commune tout en montrant en tendance à se dégrader légèrement.

Concernant la dette communale et par habitant on notera le faible niveau de la dette par habitant qui s'élève à 368 € et une capacité de désendettement de 2 ans ce qui est très favorable.

De façon plus synthétique, graphique et chiffrée, vous retrouverez la décomposition par section fonctionnement et investissement des grandes masses financières qui résume le budget primitif 2023.

# Budget participatif 2023

Cette année nous avons reçu  
6 projets pour le budget.

1

## Graffitis

Le centre ado propose la création d'une œuvre d'art « graffitis », dans le local situé allée d'Erkheim. L'artiste, Monsieur Plume interviendrait auprès des jeunes pour un travail coopératif autour d'un thème qui les rapproche

Environ 5 000 €

Cette année encore, les projets présentés ne dépassent pas le montant de **20 000 €**, ils seront donc financés sans passer par le vote des habitants. Vous pouvez retrouver la présentation de ces projets sur notre site internet, puis sur le marché du 11 juin.



## Récupérateurs d'eau

L'association le Coquelicot propose de mettre des récupérateurs d'eau sur tous les bâtiments communaux pour une utilisation directe par les usagers et/ou les services municipaux

5 678 €

## Un trompe l'œil sur le pignon de la Poste Communale



Le 14 avril dernier, les Hilairois et Hilairoises ont pu s'interroger sur la présence d'un échafaudage sur le pignon ouest de la Poste Communale.



Quelques jours plus tard, les 17, 18, et 19 avril pour être précis, 3 peintres muralistes, 3 «

artistes » de la société Art-Fresque, ont évolué sur cet échafaudage pour réaliser une superbe fresque, un trompe-l'œil reproduisant sur le pignon des éléments de la façade principale. Les « fausses » fenêtres ont été réalisées en atelier sur toile pour assurer de bonnes conditions d'exécution puis collées sur le mur (on dit « marouflées »), le reste du trompe-l'œil -c'est à dire les modénatures, les chainages d'angle, le soubassement de pierre- a été peint sur place à même le mur, l'ensemble prévu pour résister à l'ensoleillement et aux intempéries. Le thème choisi avait été validé en 2022 par l'ensemble des élus (es). Lors du marché du 9 avril dernier, une présentation en avait été faite sur le stand municipal, avec la présence de M. Alexandre KEITA, notre interlocuteur chez Art-Fresque. Les visiteurs du marché pouvaient même donner leur avis sur le choix du chat qui est représenté sur la fenêtre supérieure gauche. Le résultat est surprenant de réalisme, et donne une nouvelle identité à notre bâtiment de la Poste. Les retours très positifs sur le Facebook de la mairie sont très encourageants pour la réalisation future d'autres projets du même type, sur les bâtiments Enédis et Orange, situés Place du Marché, entre le Village Santé et la Poste.

*Et encore bravo, les artistes !!*

## LES PROJETS non éligibles SONT :

”

Il a été proposé de financer à hauteur de 250 € des

**cuves souples ou rigides pour récupérer l'eau**, pour les particuliers. Ce projet n'est pas admissible, car cela n'est pas de l'investissement. Cependant l'idée, avec le porteur de projet, est retenue et sera financée hors ligne « budget participatif ». Les Hilairois(es) pourront bénéficier tout de même, à hauteur de 100 €, d'un financement lors d'un achat d'un récupérateur d'eau.

Il a été proposé de mettre des **barbecues au Pâtis**, mais malheureusement, cela demeure interdit sur ce site.

Il a été proposé de créer un **réseau de baby-sitter** sur notre commune. Ce projet n'est pas admissible, car ce n'est pas un investissement mais du fonctionnement. En revanche nous proposons au porteur de projet de créer une association qui pourrait gérer ce type de réseau.

Il a été proposé le financement d'un **spectacle autour de l'amour d'eau**. Ce projet n'est pas admissible, car là encore il s'agit de fonctionnement. Cependant nous proposons au porteur de projet de se rapprocher de l'association Fest'Hilaire qui pourrait programmer ce spectacle.

## L'école inclusive inaugurée

Le vendredi 14 Avril 2023 a eu lieu l'inauguration de l'unité d'enseignement externalisée polyhandicap (UEEP), installée dans la salle « Burlat » allée d'Ekheim.

### La première dans le Loiret !

Étaient présents des représentants du Service d'Appui à la Scolarisation de la formation (ADAPEI45), de l'ARS (Agence Régionale de Santé), du corps enseignant et de la municipalité de St-Hilaire.

Ce projet d'école inclusive a été porté par l'ADAPEI45\* depuis juillet 2022 avec le soutien de la municipalité. Depuis mars 2023, 4 enfants polyhandicapés sont accueillis tous les vendredis matin à l'école primaire.

”  
Nous espérons que cette expérimentation s'inscrira dans le temps et que d'autres actions se développeront.

*\*ADAPEI45 : L'Adapei 45, Les papillons blancs du Loiret est une association qui vient en aide aux personnes handicapées mentales et de leurs familles. Elle accueille et développe des projets de vie pour chaque personne accompagnée.*



400 adhérents  
32 établissements et services  
1 181 places agréées pour personnes, handicapées mentales, enfants et adultes  
670 professionnels

AJ : Accueil de jour  
ESAT : Établissement et Service d'Aide par le Travail  
FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé  
FDV : Foyer de Vie  
FH : Foyer d'Hébergement  
FSO : Foyer Semi-occupationnel  
JES : Jardin d'Enfants Spécialisé  
IME : Institut Médico-Éducatif



SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale  
SEES : Section d'Éducation et d'Enseignement Spécialisée  
SESSAD : Service d'Éducation Spéciale et de Soins A Domicile  
SIPFP : Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle  
SSAD : Service de soins à domicile

**Adapei 45**  
Les papillons blancs du Loiret

### L'ADAPEI 45

Agir ensemble pour construire notre avenir



#### Contactez-nous

69, rue de Verdun,  
45400 Fleury-Les-Aubrais  
02 38 65 49 90  
siege@adapei45.asso.fr  
www.adapei45.asso.fr





## La Fabrique Opéra

**Cette année la mairie de Saint-Hilaire a décidé d'être partenaire de la Fabrique Opéra qui a joué au Zénith d'Orléans l'opéra Tosca.**

Un projet hors norme, coopératif, qui mêle professionnels et amateurs. Il y avait 200 personnes sur le plateau, plus de 1 300 dans la production, dont 600 élèves de lycées professionnels et de centres de formation d'apprentis qui ont fait les décors, les costumes, les maquillages. La Fabrique Opéra est dirigée par Clément Joubert, reconnu pour son talent. Grâce à son professionnalisme, la représentation de Tosca a été une véritable réussite et a permis aux spectateurs de découvrir la beauté de cet art. Mais ce n'est pas tout, car les enfants de l'école primaire de Saint-Hilaire ont également eu la chance de participer à cette expérience culturelle en assistant à une répétition de l'opéra et en bénéficiant d'une intervention de Monsieur Joubert à l'école.

Clément Joubert est un musicien talentueux et polyvalent, récompensé par de nombreux prix pour ses études

en flûte, piano, musique de chambre et orchestration. En plus de son excellence en tant que musicien, il excelle également en tant que pédagogue et chef d'orchestre. En tant que directeur artistique et musical ou arrangeur, il est sollicité par divers ensembles et structures, toujours avec la volonté de rendre la musique accessible à tous les publics.

Nous sommes convaincus que cette collaboration avec la Fabrique Opéra a été un éveil à l'opéra inoubliable pour les enfants, qui garderont en mémoire ce formidable souvenir tout au long de leur vie. La mairie de Saint-Hilaire est heureuse de soutenir la Fabrique Opéra dans ses projets et se réjouit à l'idée de pouvoir offrir de nouvelles opportunités culturelles.



## ALSH 12-17 ans

Le Club Ados de Saint-Hilaire a une nouvelle fois ouvert ses portes lors de ces vacances de printemps. Les nouveaux investissements en matériel (babyfoot, table de tennis de table), afin d'aménager le local ont plu aux jeunes. Ils s'approprient de plus en plus cet espace qui leur est dédié en l'aménageant et le décorant petit à petit. Les activités, diverses et variées, leur ont permis de vivre des expériences bien différentes : de la réalité virtuelle avec des casques au local, en passant par des sorties plus originales telles que Prison Island où les jeunes ont vécu des épreuves physiques, de réflexion et d'adresse en équipe, sans oublier les

nombreux jeux et sorties dans Saint-Hilaire et Orléans. Les jeunes du Club Ados ont pu passer des vacances bien animées. Ils ont également profité des bienfaits d'une balade en calèche lors de la venue de la ferme pédagogique pour les 3-11 ans.

**On se retrouve cet été en juillet pour de nouvelles sorties, activités et projets, dont une autour de graffitis qui amènera encore plus de vie dans les locaux.**



## Le portrait des agents

**Sandrine PAUL** responsable de l'Agence Postale Communale depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017 mais pas que...

En Mairie, je suis chargée de la vie associative et culturelle, je gère également les déclarations auprès de la CAF, les dérogations scolaires, la mise en page des menus pour la cantine, les locations des salles communales et de temps en temps l'accueil physique et téléphonique de la mairie.

À l'agence postale, malgré le fait d'être seule, je ne m'ennuie jamais. L'agence se situant le long de la Départementale fait qu'un grand nombre de personnes s'y arrête. C'est un lieu d'échanges, parfois de rencontres, où il règne une bonne ambiance. Je suis à l'écoute d'une clientèle intergénérationnelle et je m'efforce de trouver une solution à chaque problème, ce qui n'est pas toujours facile.



**Ce que j'aime sur la commune :** son cadre de vie, la tranquillité de la campagne proche de la ville. La proximité des services, écoles, mairie, maison de santé, commerces.



**Ce que j'aime moins :** le manque de diversité des commerces, l'état général de la voirie.



**Mes envies (souhaits) pour le futur :** qu'il soit meilleur que les années que nous venons de traverser. J'aime le fait de ne pas savoir de quoi demain sera fait. Ainsi, tous les espoirs sont permis.

**Vergnaud James, adjoint administratif territorial chargé du service finance de la commune depuis le 01/09/2021**

Les activités (liées au poste) :

- Gestion et tenue de la comptabilité de la commune et du CCAS

- Gestion du budget de la commune ainsi que celui du CCAS
- Gestion des dossiers et contrats d'assurance
- Remplacement à l'Agence Postale Communale en cas d'absence de l'agent en charge du poste
- Suivi des recouvrements



**Ce que j'aime sur la commune :**

- Commune où il fait bon vivre

- Majorité des services proposés (boulangerie, tabac, poste, supérette...)

- Le Pâtis (possibilité d'effectuer des activités sportives, se balader...)



**Ce que je n'aime pas sur la commune :** Étant jeune manque de service restauration rapide, possibilité d'accès à St-Pryvé cependant.

**Mes envies pour le futur :** Titularisation à la fin de mon année de stagiarisation. Par la suite évolution au sein de mon poste (échelon/catégorie).

## Gisèle CAILLARD

Une bénévole dévouée, a été récemment honorée par la ville pour son engagement inlassable au sein de l'Association Familiale. Depuis 1976, Gisèle a été un pilier de l'association, contribuant à son succès et à sa croissance tout au long de son engagement.

Gisèle a commencé comme membre du bureau en 1976, et a gravi les échelons pour devenir secrétaire adjointe en 1982 et secrétaire en 1983. Elle a ensuite été élue présidente en 1995, poste qu'elle a occupé pendant 27 ans, jusqu'en 2022.

Durant son mandat, Gisèle a été à l'origine de nombreuses initiatives pour l'association. En 1996, elle a créé le club de philatélie, avec son mari Michel, et la mini-school.

Un an plus tard, elle a créé des sections de couture, piscine, marche et tarot.

En 2002, elle a créé le club patchwork et en 2011, elle a ajouté une section cartonnage.

À son initiative, l'association a organisé le premier repas champêtre en 2001 et la première sortie pédestre au Mont-St-Michel. Elle a également mené l'association à sa première participation au Téléthon en 2003.

Grâce à l'engagement et au dévouement de Gisèle, l'Association familiale est devenue une association incontournable et une source d'activités pour les habitants de la ville. Nous sommes heureux d'honorer Gisèle pour la longévité de son engagement.



# Projet Photovoltaïque



**Face à l'urgence climatique et au contexte de pénurie énergétique, il existe une urgence écologique, économique, stratégique à disposer d'une énergie décarbonée et à s'extraire de la dépendance aux énergies fossiles. Toutes les grandes puissances ont adopté des plans de déploiement des énergies renouvelables pour garantir leur souveraineté énergétique et faire face à l'augmentation de la demande et des prix de l'électricité. La France est malheureusement particulièrement en retard sur le sujet.**

Aujourd'hui, l'énergie solaire permet des tarifs garantis inférieurs au prix du marché sur le long terme. Elle est non délocalisable, illimitée, décarbonée, non polluante.

L'implantation d'un parc photovoltaïque participe ainsi à la stratégie de la commune de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin de construire son présent et son avenir pour sa population et ses acteurs économiques.

Le site d'implantation, d'une surface de 19 ha, au sud de la commune, a longtemps fait l'objet d'une activité d'extraction de sable puis de décharge de déchets industriels banals jusqu'au début des années 1980. Aujourd'hui, l'ensemble des acteurs locaux souhaite valoriser ce site dégradé, tout en prenant en compte ses contraintes, notamment écologiques.

Des études environnementales comprenant notamment une année d'inventaires naturalistes, faunistiques et floristiques ont été réalisées. La prise

en compte de leurs résultats permettra de renforcer le potentiel écologique du site. Enfin, naturellement, les boisements de grand intérêt écologique seront conservés, en concertation avec un bureau d'études écologistes et les élus de la commune de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin. Enfin, la localisation du terrain, insérée en zone forestière, limitera la visibilité du projet photovoltaïque.

Ce projet de territoire écologique, économique, énergétique, est porté par l'entreprise indépendante française TSE. Avec 250 salariés, elle gère 17 centrales. Elle a construit sa notoriété sur la confiance et la qualité de ses produits. Nous souhaitons partager ce projet de territoire avec l'ensemble de la population.

**Une permanence d'information ouverte à tous les Hilairois sera tenue par TSE le mardi 20 juin de 15h30 à 19h, Place des fêtes pour répondre à toutes les questions ou par mail :**

**@ [projet.sthilaire-stmesmin@tse.energy](mailto:projet.sthilaire-stmesmin@tse.energy)**



## Pour se stationner place du marché

Pour sécuriser les déplacements des utilisateurs des bandes cyclables, le stationnement sur les places perpendiculaires à la route de la place du marché doit désormais se faire en marche arrière.



Espace concerné par l'obligation de stationnement en marche arrière



## Repas des anciens

Le restaurant scolaire de Saint-Hilaire a accueilli le 26 mars dernier un événement très apprécié de tous : le repas des aînés, de retour après la période Covid.

Cette rencontre conviviale leur a permis de se retrouver autour d'un excellent repas cuisiné par Carlos Ribeiro.

Les participants ont également été ravis de l'animation de Pascal Hamard, qui a su mettre l'ambiance et faire danser

les convives au son de sa musique entraînante.

De jeunes Hilairois ont joué un rôle important dans le succès de cet événement, en assurant le service avec professionnalisme et bonne humeur. Les élus locaux n'ont pas été en reste, en apportant leur aide et leur soutien tout au long de la journée pour assurer le bon déroulement du repas.

Cette journée a été une belle réussite et une occasion pour les convives de se retrouver après une longue période de séparation.



## La grande lessive

**Le jeudi 23 mars 2023 a eu lieu, place des Fêtes à St-Hilaire-St-Mesmin, l'événement « la grande lessive », marque déposée par la créatrice Joëlle Gonthier : [www.lagrandelessive.net](http://www.lagrandelessive.net)**

Cette manifestation nationale et internationale est un projet collaboratif autour d'une production artistique éphémère avec comme thème, cette année, « ma cabane et / est la tienne ».

Un projet collectif de la ville porté par le SEJ (Service Enfance Jeunesse) en partenariat avec le RPE (Relais Petite Enfance), les écoles, les services périscolaires, les services communaux.

Au fil de la journée, 2 classes de l'école maternelle et 3 classes de l'élémentaire, les assistantes maternelles du Relais Petite Enfance, les enfants de l'accueil de loisirs des mercredis et des services périscolaires de la commune et de

l'ADEPEI 45 se sont succédé afin d'accrocher leurs œuvres artistiques, en format A4 sur des fils telle une lessive étendue.

Nous avons pu comptabiliser 200 œuvres réalisées et suspendues en fin de journée. Nous avons accueilli un grand nombre de visiteurs pour les admirer.

**La journée a été clôturée par un goûter festif pour la plus grande joie des petits et grands.**



”

Nous espérons vous retrouver encore plus nombreux pour la future édition.



# Médiathèque

La médiathèque compte cette année **vingt ans d'existence depuis son installation au printemps 2003** dans des locaux réservés à cet effet au 1010 route d'Orléans. Précédemment dans les années 1990, les collections étaient abritées au sein même de la Mairie, mais cet espace s'était révélé trop exigu pour accueillir les collections et le public. La bibliothèque est devenue médiathèque en 2015 dans les locaux actuels plus vastes, avec une pièce dédiée au secteur jeunesse permettant de proposer davantage d'ouvrages (plus de 8 000 pour le fonds propre et plus de 3 000 prêtés par la médiathèque départementale du Loiret comprenant livres, CD et DVD) et d'accueillir diverses manifestations.

Ainsi nos adhérents et visiteurs ont pu admirer dernièrement des **expositions d'œuvres** prêtées par le club Photo de Saint-Hilaire Saint-Mesmin, puis des tableaux des artistes peintres de l'association « Les peintres en herbe ».

**Une séance de contes** pour les enfants de 3 à 6 ans est proposée tous les mercredis après-midi à 16h30.

**Un atelier d'écriture** se déroule les mardis après-midi de 14h30 à 16h30 (8 séances dans l'année) sur inscription avec l'association « Parole et écrit » d'Olivet.



La médiathèque numérique du Loiret «**Loiretek**» est toujours accessible 24h/24 gratuitement pour tout adhérent à une médiathèque affiliée à la Médiathèque Départementale du Loiret.

**Les modalités d'inscription et d'utilisation sont communiquées aux adhérents lors de leur inscription.**

**La médiathèque a également reçu plusieurs auteurs pour des séances de dédicaces :**

- **Jean-Louis Riguet**, auteur de recueils de poésie, romans et ouvrages (ex : Le château du Rondon d'Olivet raconte son histoire de France)
- **Sophie Ginisty**, autrice de romans fantasy (Le réveil des légendes, tomes 1 et 2)
- **Corinne Guitteaud**, autrice de romans jeunesse et adultes fantasy (ex : Silver Lake).

Depuis le renforcement du **règlement général sur la protection des données** (RGPD) du 27 septembre 2022, nous sommes amenés à mettre à jour les fichiers des adhérents :

- les adhérents inactifs (c'est-à-dire avec une date supérieure à un an pour le dernier retour) sont supprimés de la base. Tout adhérent inactif souhaitant emprunter de nouveau peut venir faire réactiver son adhésion après vérification de ses coordonnées.

- les informations concernant chaque prêt sont désormais conservées jusqu'à la fin du quatrième mois suivant la restitution de l'objet du prêt.
- l'adhérent doit par ailleurs donner son consentement pour activer la fonction « déjà emprunté » qui se limite désormais à un historique de quatre mois au maximum.

Nous recommandons donc aux adhérents qui souhaitent conserver un historique de leurs emprunts allant au-delà des quatre derniers mois de l'établir individuellement.

Comme chaque année, la médiathèque a participé au concours Manga Loiret et a reçu la série gagnante (Blue Flag) pour l'année 2022.

Les documents les plus empruntés en 2022 sont :

## SECTEUR ADULTES :

- **Romans** : œuvres de Mélissa DA COSTA (Tout le bleu du ciel, Les douleurs fantômes...), Valérie PERRIN (Trois), Laurence PEYRIN (Après l'océan), Catherine BARDON (Les déracinés), Bruno COMBES (La part des anges), Danielle STEEL (Rebelle), Joël DICKER (La Vérité sur l'Affaire Harry Quebert, L'Affaire Alaska Sanders), Ron RASH (Une terre d'ombre), Louise ERDRICH (Dans le silence du vent), Gil ADAMSON (La veuve, Le fils de la veuve), etc.
- **Romans du terroir** : Françoise BOURDIN (Un si bel horizon, Les Héritières de la Salamandre), Marie-France DESMARAY (Le tourbillon des illusions), Jean-Paul MALAVAL (La vallée des eaux amères), etc.
- **Policiers** : Karine GIEBEL (Glen Affric, Terminus Elicius), Nicolas BEUGLET (L'archipel des oubliés), Jean-Christophe GRANGE (Le jour des cendres, Les promesses), Franck THILLIEZ (Sharko), Eric FOUASSIER (Le bureau des affaires occultes, tomes 1 et 2), Guillaume MUSSO (L'inconnue de la Seine), Michel BUSSI (Nouvelle Babel), etc.
- **Bandes dessinées** : Amours fragiles, Les passagers du vent, Hoka Hey!, Duke, Marshall Bass, Shi, Tananarive, Chinaman (intégrale), La bibliomule de Cordoue, etc.

## SECTEUR JEUNESSE :

- **Mangas** : Naruto, Fairy Tail, My Hero Academia, One Piece, Dr Stone, Détective Conan, L'Atelier des Sorciers, etc.
- **Bandes dessinées** : La guerre des Lulus, Mortelle Adèle, Anatole Latuile, Les Mythics, Les Légendaires, Les Sisters, etc.
- **Liures jeunesse** : Sami et Julie, Max et Lili, Chien pourri, etc.
- **Périodique** : Wakou



### Horaires d'ouverture :

**Lundi** : 14h30-18h00  
(fermeture les lundis pendant les vacances scolaires)

**Mercredi** : 14h30-18h00

**Samedi** : 09h00-12h30.

*Au plaisir de vous voir nombreux !*

La catalogue et les nouveautés sont consultables sur le site Biblix de la médiathèque :

<https://opac-x-mediathequesthilairestmesmin.biblix.net/>

- La réservation est disponible sur ce site, sur place ou par téléphone les jours de permanence.
- Le portage à domicile peut être effectué sur appel téléphonique pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer.
- L'adhésion est gratuite sur présentation d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. Les prêts (5 livres, 2 périodiques, 2 CD, 2 DVD) sont pour trois semaines renouvelables.



# Modifications et harmonisation des limitations de vitesse



Lors de la réunion publique organisée le 22 mars dernier, Salle Madeleine Tabart, un plan de modification et d'harmonisation des limitations de vitesse a été présenté. Sa mise en place se fera progressivement dans les prochains mois.

Ces propositions de modifications sont le résultat des travaux de l'atelier participatif « déplacements doux et actifs » et de la commission municipale chargée de l'espace public.

organisation a pour but :

- d'Apaiser les vitesses
- de Partager l'espace public
- de Sécuriser les différents types de déplacements
- d'Encourager des modes de déplacements doux et actifs
- d'Adapter les limitations en fonction de la configuration des lieux et en fonction de la réglementation
- de Simplifier la signalisation
- d'Encadrer les déplacements de « transit » sur le territoire communal

Les modifications prévues :

## AUTOUR DES ÉCOLES

**Rue du clos du Four à chaux et rue de la Franquette** : Passage à 20 km/h (Accès aux écoles et équipements sportifs et associatifs).

## Rue de La Gobette :

Extension de la limitation 30 ou passage à une zone 30 pour sécuriser l'accès en vélo des

écoles et équipements sportifs entre la route d'Olivet et la rue des Buttes.

Passage à 50km/h entre la rue des Buttes et la rue de Quincailles.

**Rue de Bachelande, rue des Mauridets et rue du Grand Orme** : Limitation à 50km/h.

## AUTOUR DU CHÂTEAU D'EAU

Mise en cohérence en limitant à 30km/h autour du château d'eau (arrêts de bus), allée de la Monesse et allée du clos des Buttes.

**Rue des Perrières** : Limitation à 30km/h à partir des aménagements (pas de trottoirs).

Passage en zone 30 pour toute cette zone afin de supprimer des panneaux.





## SECTEUR MARTINIÈRES

**Rue du Haut-Midi :** Prolonger la zone ou limitation 30 km/h entre la route d'Olivet et la rue des Martinières.

**Rue des Martinières (partie Est), rue des grandes Martinières, Rue du Frêne, Rue des Griottes et partie agglomérée de la rue des Mauridets :** Limitation ou zone 30 km/h.



## RUE DU CAILLOU

Passage en zone de rencontre 20km/h.

Absence de trottoir, déplacement des personnes en situation de handicap sur la route.

Une concertation est nécessaire avec la ville d'Olivet.





### SECTEUR VASLINS, ARCHER, BOUILLON...

**Rue du Bouillon :** Passage en zone espace partagé 20 km/h (obligation avec requalification fin 2023).

**Rue de l'Archer :** Passage en zone espace partagé 20 km/h (obligation avec requalification prévue fin mandat) Absence de trottoir. Dissuasion du flux de transit.

**Rue des Vaslins et rue du Châtelet :** Passage en zone espace partagé 20 km/h. Absence de trottoirs. Permet d'apaiser ou de limiter la circulation de transit vers Olivet Ouest.

**Allée des Glatigny :** Zone résidentielle, limitation 30km/h.



### RUE DE VERDUN ET RUES ADJACENTES

**Rue de Verdun :** Zone 30 km/h remplace la limitation 30 km/h. Permet de supprimer des panneaux. (Passage Loire à Vélo. Nombreux promeneurs, absence de trottoirs sur certaines parties.)

**Allée de La Pie:** Zone 30km/h. Loire à vélo.

**Impasse du Carolus et Rue du clos de La Millasse :** Zone 30 km/h.

**Venelle de La Millasse et Venelle du Cloître:** Zone de rencontre 20 km/h.

**Rue de la Croix et rue Voie (en agglomération) :** Zone 30km/h.

**Levée :** Entre limite agglomération et limite commune de Mareau: Limitation 30 km/h. (Loire à Vélo, présence de nombreux promeneurs).

### HAMEAUX DE FLEURY, VILLENEUVE ET ALENTOURS

**Villeneuve :** Limitation 30 km/h.

**Rue des Maugères, Rue du Pré de la Dame et partie Nord de la Rue de Fleury :** Limitation 50 km/h. (Circuit balisé cycliste, Nombreux promeneurs.)

**Rue Voie et Petite Rue (hors agglomération) :** Limitation 70 km/h. (Voie étroite, Empruntée par cyclistes allant à Fleury, Mareau...).

**Rue de la Bierre et partie en agglomération de la rue de La Pointe à Gonthier :** Limitation 50 km/h.

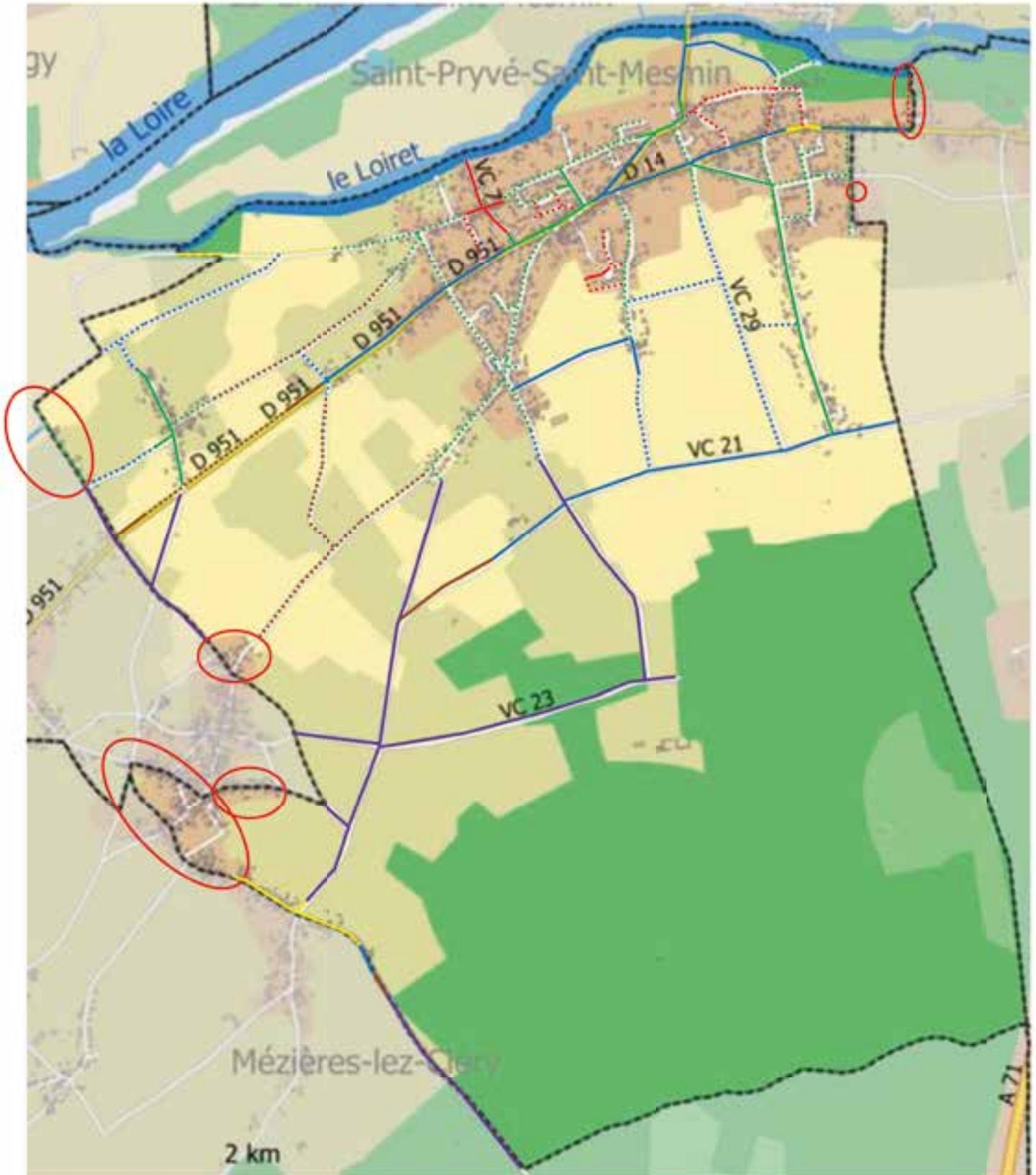
**Rue de la Pointe à Gonthier et route des Muids (hors agglomération) :** Limitation 70 km/h.

### LES MUIDS

Nécessité d'une décision avec les communes de Mareau aux Prés et de Mézières lez Cléry pour créer une zone agglomérée qui permettrait de limiter la vitesse à 50 km/h en dehors des points spécifiques déjà traités.



## PROPOSITIONS DE MODIFICATION DE VITESSE EN JANVIER 2023



- Légende :
- |                           |   |   |       |
|---------------------------|---|---|-------|
| Zone de rencontre 20 km/h | — | Passage en zone de rencontre 20 km/h                                  | ----- |
| Zone 30 km/h              | — | Passage en Zone 30 km/h   | ----- |
| Limitation 30 km/h        | — | Passage en limitation 30 km/h   | ----- |
| Limitation 50 km/h        | — | Passage en limitation 50 km/h   | ----- |
| Limitation 70 km/h        | — | Passage en limitation 70 km/h   | ----- |
| Limitation 80 km/h        | — | Particularité (panneau manquant, arrêté commun avec autre commune...) | ○     |
- Pour Villeneuve et Fleury : Passage à Zone de rencontre 20 km/h ?
- Pour Les Muids : Arrêté intercommunal pour créer agglomération

# Les Cyclo Randonneurs de la Pointe de Courpin

Les Cyclo Randonneurs de la Pointe de Courpin vous accueillent 2 fois par an au printemps et à l'automne pour leur Balade des cerisiers (en mai) et Femmes et Sport (en octobre) dans le cadre de « Mai à vélo » et du « Pasteurdon ».

Il vous est proposé de courtes balades entre Loire, Loiret et Forêt, accompagnées de guides expérimentés, de l'ordre de 2 heures, à allure réduite. Venez vous joindre à nous avec votre VTC, VTT, VAE...

**Pour tout renseignement,** appelez Isabelle au **02 38 76 79 16**.



## Club de l'amitié

Voilà c'est reparti, tous les jeudis après-midi plus d'une vingtaine de personnes se retrouvent autour de jeux à la salle multi-activités. Nous organisons aussi diverses activités et nous collaborons avec le **Club des Aînés de St-Pryvé**, voici un aperçu depuis septembre 2022 :

- La première soirée de l'amitié le 9 septembre 2022
- Le grand Loto gourmand le 9 octobre 2022
- Le goûter surprise du 10 novembre 2022
- Le spectacle - Cabaret - du 17 novembre 2022
- La bûche de Noël le 15 décembre 2022
- L'Assemblée générale suivi d'un repas le 12 janvier 2023
- La Galette des Rois le 26 janvier 2023
- Une rencontre avec le Club des Aînés le 9 mars 2023
- Un repas dansant avec l'orchestre Melody le 6 avril 2023

### Proposés par le club des Aînés

- Choucroute à ST Pryvé le 27 septembre 2022
- Spectacle à CHECY le 7 mars 2023
- Pro-Confort - Cochon grillé le 16 mars 2023
- Buffet Campagnard le 11 avril 2023
- Voyage en Italie en mai 2023
- Sortie à Amboise le 23 mai 2023

### Si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas :

Appelez Carole notre secrétaire au

 **06 76 45 94 78**

ou envoyez un mail à

 **clubdelamitie45160@laposte.net**



## Un petit geste, une grande cause

Vous le savez sans doute, l'association « **Aux actes citoyens !** » a mis en place une collecte alimentaire permanente, en disposant une armoire dite solidaire allée d'Erkheim. Vous pouvez ainsi y déposer à tout moment des denrées alimentaires non périssables.

Mais, connaissez-vous l'association « **Les Mains Tendues** » qui les distribue par la suite dans la rue? Nous avons interrogé Jérôme Shenck président de l'association.

### Comment sont redistribuées les denrées récoltées à Saint-Hilaire?

**JS :** Collectées régulièrement, elles entrent dans le stock de l'association et sont redistribuées en direct aux personnes isolées, sur Orléans Métropole.



### Comment est née l'idée de l'Association « Les Mains Tendues »?

**JS :** En 2018, née de la révolte de voir des SDF sans possibilité de s'alimenter correctement, à part des sandwiches froids !

La mission des Mains Tendues est d'apporter secours et assistance aux sans-abris et aux personnes en grande précarité tout au long de l'année. Et du coup, l'aide alimentaire est aussi un point de départ à la rencontre.

### Quel est votre rayon d'action?

**JS :** Les points de maraude vont de La source à Orléans centre. Depuis 5 ans tout juste, l'association Les Mains Tendues, prépare 120 à 140 plats chauds « cuisinés maison » une

fois par semaine, pour être distribués sur 5 lieux de maraude et un point fixe le mardi soir quai du Roi à 19h.

### Comment financez-vous les repas servis chaque semaine?

**JS :** Par des partenariats, principalement avec la grande distribution orléanaise. Il s'agit des invendus : épicerie, conserves, viandes, produits frais et boulangeries...

Nous avons aussi régulièrement des dons de particuliers, d'associations et de collectivités.

Et enfin, nous avons mis en place un « auto financement », grâce à une géniale vente d'œuvres d'art créées spécialement au profit de l'association (<https://www.fairemapart.com>)

### Au-delà des sacs repas apportés en maraude, quel lien et service apportez-vous?

**JS :** Nous menons des actions d'orientation de personnes en difficulté vers des dispositifs légaux et professionnels. Nous contribuons aussi à des participations ponctuelles d'écoles et d'associations, dont une qui apporte des vêtements et des aliments pour animaux. Enfin, des aides matérielles ciblées peuvent venir en complément de dispositif : tentes, matériel de chauffe, voir mise à l'abri provisoire en hôtel...

### Quels sont vos besoins?

**JS :** Tout d'abord de bénévoles cuisiniers supplémentaires qui acceptent avec les ingrédients fournis par l'association de préparer 1 fois par mois 40 parts chaudes à livrer sur place, et des bénévoles ponctuels pour servir ces plats chauds ou aller en maraude.



Puis, nous avons toujours besoin d'un local associatif pour entreposer les stocks secs et les congélateurs, cuisiner, travailler et garer le camion de l'association.

**D'ailleurs voici notre contact:**  
[lesmainstendues.orleans@gmail.com](mailto:lesmainstendues.orleans@gmail.com)

### En conclusion qu'espérez-vous?

**JS :** Face à la forte augmentation des besoins, l'accent en 2023 est mis sur l'échange et un temps suffisant de qualité à passer avec chacune des personnes que nous aidons.

*« Un petit geste.  
Que représente une boîte de sardines pour la plupart des habitants? »*

*Une grande cause :  
refuser que la pauvreté se banalise »*

# Foot



La saison 2022/2023 est sur le point de se conclure au Saint-Pryvé Saint-Hilaire FC pour laisser place à la suivante...

De nouveaux objectifs, mais toujours un même projet club qui va jusqu'en 2026 rythmer le quotidien du SPSH FC. En passant par *l'associatif* avec la volonté de faire en sorte que nos licenciés s'épanouissent au sein du club et en leur permettant de s'investir. Le sportif, en faisant de la performance et en cherchant sans cesse à progresser. *L'éducatif*, en ancrant nos valeurs chez tous nos licenciés, et en particulier les plus jeunes. Et pour finir *la formation*, en proposant une offre de formation qui permette aux licenciés de s'épanouir dans tous les domaines.

En s'inscrivant au programme de la Fédération Française de Football Toutes Foot, le club s'est engagé dans un projet de féminisation. Pour cela une commission football féminin sera créée pour la saison 2023/2024 dans l'optique de diriger et organiser ce projet de féminisation. Le renforcement de nos équipes féminines U11 et U13 (filles nées entre 2011 et 2014) et la création d'une équipe U15 F (2009 et 2010) seront nos premiers axes de manœuvre.

Le cadre de formation étant également un élément important pour le suivi des équipes, c'est une motivation pour le club d'amplifier la féminisation de nos dirigeants.

Dans cette volonté d'accentuer l'importance du football féminin au Saint-Pryvé-Saint-Hilaire FC, le club a pu mettre en place de premières actions de mises en valeur. En effet, des journées portes ouvertes alliant jeu, arbitrage, nutrition et culture foot ont été d'un franc succès auprès des jeunes filles.



## La musique pour éveiller les sens



Depuis plus de 10 ans, la Société Musicale propose un cours d'éveil musical pour les enfants de grande section/CP. Une activité permettant d'éveiller les sens de vos petits mais également de leur faire découvrir la musique à travers différentes sonorités et instruments.

Une présentation des différents instruments enseignés dans notre école a été faite auprès des élèves hilairois en fin d'année scolaire.

Du côté de l'harmonie, tout comme l'an passé, nous avons animé les carnivals de St-Hilaire (déguisés !) et Jouy-le-Potier. Le premier sous le soleil et le deuxième, terminé sous une averse mais toujours avec le plaisir d'animer ces fêtes locales.

Le samedi 13 mai, nous avons de nouveau investi la place des fêtes pour vous faire danser lors du bal champêtre organisé par l'association les Traces Hilairoises.

Dans la soirée du samedi 17 juin, au gymnase, se déroulera notre concert de printemps, que nous assurerons en solo mais avec des surprises ! Nous vous attendons nombreux pour écouter le fruit de 5 mois de travail.

C'est maintenant une tradition que de terminer l'année par le marché aux cerises. C'est toujours pour nous l'occasion de passer un moment convivial avant de se souhaiter de bonnes vacances !

*« Si vous êtes musicien, pratiquant ou ancien pratiquant, n'hésitez pas à nous rejoindre, nous travaillons dans une ambiance joyeuse et conviviale ! »*



### Contacts :

@ societe.musicale.sthilaire@gmail.com

@ sites.google.com/site/societemusicalesthilaire45/

f url9.fr/s6ZgUb

@ societe.musicale.sthilaire



## Six mois déjà... Retour d'expérience à la Maison Intergénérationnelle Anne et Siméon

”

**Paroles de Résidents**  
Benoît, résident senior  
et Lionel, étudiant



### Benoît (B)

**Ça y est, nous y sommes depuis six mois. Et depuis, figurez-vous, nous sommes pleinement satisfaits.**

Cette expérience originale est essentiellement composée des « gens du coin » et de deux départements voisins. On constate, qu'après des choix parfois difficiles de partir de chez eux, certains, retrouvent dans cette maison la santé, la capacité de reprendre des initiatives, leur appétit et leur humour.

Et, c'est fondamental, pour nous, personnes âgées, chaque dîner (et parfois plus) partagé avec les étudiants. Ces étudiants qui pour certains viennent d'ailleurs, d'autres pays donc des « internationaux » et des étudiants de la région. C'est vraiment très enrichissant pour les uns et les autres.

### Lionel (L)

**Depuis six mois, nous les étudiant(e)s, nous partageons la vie quotidienne avec les personnes âgées.**

Le retour d'expérience montre que les résidents sont à l'écoute. Ils sont toujours prêts à nous donner des conseils personnels et professionnels.

L'entraide, ici n'est pas un mot vain. Les astreintes sont effectuées par les étudiant(e)s. En effet, c'est sur cette base que la solidarité intergénérationnelle est aussi vraiment vécue.

Pourtant, le moment apprécié par tous et toutes, jeunes comme vieux est le moment du repas. Le repas respire la convivialité et le partage.

Nous apprenons tous les jours des uns et des autres sous le regard espiègle de notre obligé, Guillaume Delas (responsable du site).

Le chemin continue et il s'écrit au présent. Aujourd'hui, Benoît (résident) et Lionel (étudiant) partagent cet article. Ce papier est une esquisse joyeuse de notre collaboration quotidienne.

Nous voulons vous dire qu'ici la vie continue et nous vous invitons à nous rencontrer et à participer

à certaines de nos activités ouvertes aux habitants de la commune, vous êtes les bienvenus.

### Benoît

En ce qui concerne, les résidents. Nous apprécions beaucoup le réel équilibre entre une grande liberté (lecture, télé, déplacements) et une possibilité d'activités très variées : activités physiques, ouverture à la vie locale, activités culturelles, culinaires. Toutes les activités même modestes sont toujours positives.

### Benoît et Lionel

Enfin, sur le plan pratique, on doit reconnaître la qualité des chambres (bien équipées). Les repas stimulent nos papilles, sans parler de la sécurité et du suivi sanitaire (2 infirmiers (es) sur la maison et 2 infirmières libérales ; présences d'autres professionnels de santé et de bien-être). Le tout avec un parc magnifique. Précisons tout de même qu'il y a encore trop d'encombrement. Cependant, nous travaillons à le rendre encore plus agréable et fonctionnel pour tous.

**En conclusion, on peut dire que notre bonheur est total dans cette maison. Le sentiment d'être écouté et d'être à l'écoute de l'autre. La bienveillance, l'altruisme et les prises d'initiatives composent le cocktail qui fonde notre joie et notre bonne humeur au quotidien !**

**Ici, la vie continue...**



# Inventaire de la biodiversité communale



L'Inventaire de la biodiversité communal (IBC) à Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, commandé par Orléans-métropole, s'est traduit par l'établissement :

- d'une synthèse bibliographique,
- d'un bilan des premiers éléments d'inventaire réalisés en 2022 dont un extrait figure ci-après.

De ce bilan, sans attendre le rapport intermédiaire comprenant tous les inventaires, on peut se rendre compte de la richesse de notre environnement au travers du nombre d'espèces trouvées dont certaines exotiques ou d'importance patrimoniale notamment en insectes et plantes.

L'intérêt de cet inventaire, dont le rapport intermédiaire est consultable en mairie réside dans l'amélioration des connaissances entomologiques du territoire en vue de la définition des enjeux de préservation de la faune patrimoniale.

## La flore

Les premiers inventaires floristiques réalisés le 7 juillet et le 29 août 2022 font état de 245 espèces dont deux patrimoniales :



Très rare au niveau départemental



Assez commune sur le département

## Les amphibiens et reptiles

Un premier inventaire amphibien a été réalisé le 24 mai 2022 et a permis de recenser deux espèces.

Un reptile a été observé dans l'Archer

connue sous le nom de couleuvre à collier



Couleuvre helvétique



Grenouille verte



Crapaud « commun »

## Les chiroptères

90 enregistrements d'ultrasons de chauve-souris ont été réalisés lors de trois passages d'écoute nocturnes les 21 juin, 27 juillet et 22 septembre.

Les enregistrements, en cours d'analyse, ont déjà permis de noter la présence de deux espèces méconnues en région mais signalées depuis plusieurs années dans la métropole d'Orléans.



Pipistrelle pygmée



Murin de Daubenton

Espèces exotiques (Italie, Extrême-Orient, Asie, Amérique) :

## Les insectes

L'inventaire entomologique, établi sur le Pâtis en 2022 par le laboratoire d'éco-entomologie à Orléans à partir d'investigations sur place et de données de Loiret Nature Environnement dans le cadre de l'Inventaire biologique communal (IBC) commandé par Orléans Métropole, regorge d'intéressantes informations.

Les 468 spécimens récoltés, lors de cet inventaire appelé à être complété par de nouvelles investigations, représentent 132 espèces, appelées taxons, dont 7 exotiques et 7 d'importance patrimoniale.

L'intérêt de cet inventaire, dont le rapport est consultable en mairie et dont un extrait figure ci-après, réside dans l'amélioration des connaissances entomologique du territoire en vue de la définition des enjeux de préservation de la faune patrimoniale.



Harmonia axyridis



Hermetia illucens



Stictocephala bisonia



Halyomorpha halys



Otiorhynchus aurifer



Isodontia mexicana



Vespa velutina

7 espèces d'intérêt patrimonial :  
 R=rare,  
 MR=menacées,  
 ZNIEFF=déterminante des zones remarquables que sont les ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique) :

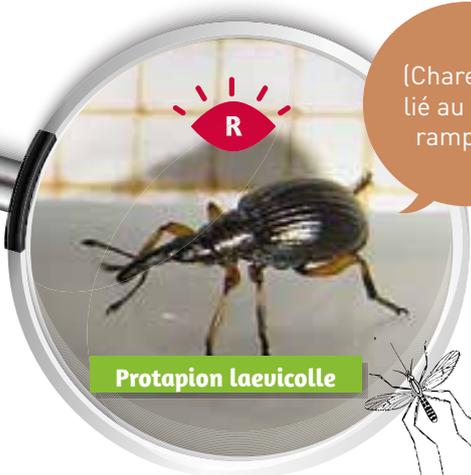
(Charençon fréquentant les Prunus et Aulus)

*Curculio betulae*



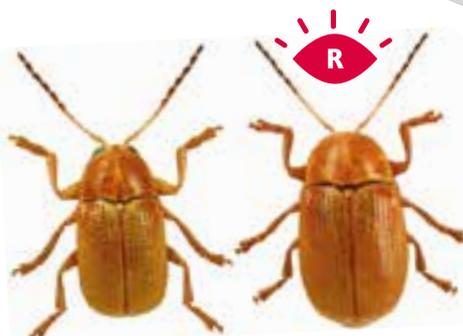
(Charençon lié au trèfle rampant)

*Protapion laevicolle*



*Cryptocephalus ochroleucus*

(Vivant aux dépens des saules et des peupliers)



ZNIEFF

*Meconema meridionale*

(Sauterelle carnivore et arboricole affectionnant les charmes et les noisetiers)



R

*Stenus stigmula*

(Rare dans toute l'Europe. Il est lié aux grands cours d'eau et à ses affluents)



ZNIEFF

*Hoplia coerulea*

(Se rencontre dans les zones humides et bord des rivières de la moitié sud de la France)



*Lytta vesicatoria*

(On la trouve sur le frêne, le lilas commun, le troène, le seringat ou le sureau)



R

MR

ZNIEFF



**N'hésitez pas** à consulter le site de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) : <https://inpn.mnhn.fr> pour :

- En savoir plus sur la ZNIEFF ( Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique ) n° 240030777 concernant le Loiret aval et la Pie (l'Archer).
- consulter la rubrique grand public **rassemblant des informations pratiques sur tous les inventaires et suivis nationaux partenaires de l'INPN.**



## La recette d'Hilainois·es

### Mousse d'asperges et œufs de saumon

Ce trimestre c'est la recette de Catherine que nous mettons à l'honneur. Catherine, 68 ans, est bénévole à la médiathèque de Saint-Hilaire. Installée sur la commune depuis 1995, cette bibliovore enchaîne les policiers mais aussi les romans. D'ailleurs son dernier roman lu, *Tout le bleu du ciel de Mélissa da Costa*, est disponible à la médiathèque Elle partage sa recette de mousse d'asperges, bonne dégustation !

#### PRÉPARATION

- Faites cuire les œufs pendant 8 min à l'eau bouillante. Laissez-les refroidir avant de les écaler. Mettez les feuilles de gélatine à ramollir dans un bol d'eau.
- Une fois les asperges cuites (vapeur 8-10 min), les mettre dans un mixeur avec les feuilles de gélatine. Ajoutez le mascarpone, la crème fraîche, les œufs durs, du sel et du poivre. Mixez.

- Incorporez les graines de pavot au mélange obtenu et répartissez le tout dans des verrines. Laissez prendre au réfrigérateur 2 à 3 h.
- Au moment de servir, décorez la mousse avec les œufs de saumon.

*Pour l'hiver : avec des asperges en conserve, cela fonctionne aussi.*

## Bonne dégustation !



#### Pour 6 personnes :

##### Ingrédients :

- 300g d'asperges
- 100g d'œufs de saumon
- 3 œufs
- 250 g de mascarpone
- 2 cuillères à soupe de crème fraîche bien épaisse
- 2 feuilles de gélatine
- 1 cuillère à soupe de graines de pavot
- Sel, poivre



## Les mots d'enfants de Saint-Hilaire



Ce trimestre nous avons voulu savoir vers quels métiers se destinaient nos petit(e)s Hilairois(e)s. Le choix est assez large, mais un métier **revient régulièrement** « handballeur » et « handballeuse » professionnell(e)s.

**Puis les classiques :** avocat, médecin, maître d'école, vétérinaire ou chocolatière, fabriquer des maisons.

**Enfin, les plus insolites :** chimiste, shérif et youtubeur...



Rendez-vous dans vingt ans pour voir si le choix n'a pas changé.



## Portage de repas

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, le CCAS de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin a décidé de confier la fourniture et la livraison des repas de nos séniors à un prestataire extérieur, Les Menus Services.

Le CCAS participe financièrement en fonction du Revenu Fiscal de Référence, d'après une grille tarifaire votée en Conseil d'Administration. Le prestataire facture directement aux bénéficiaires, déduction faite de cette participation.

Pour toute adhésion, contactez directement le prestataire : Les Menus services

☎ 02 38 97 86 71

Pour tout autre renseignement, contactez la Mairie au

☎ 02 38 76 66 33



SAINT  
HILAIRE  
SAINT  
MESMIN





## État civil

### ILS SONT NÉS

- **JULLICH Jihane**  
09.02.2023 à ORLÉANS
- **FURET Hanéya**  
15.03.2023 à ORLÉANS
- **FER Timéo**  
18.03.2023 à ORLÉANS
- **LESOURD Raphaël**

16.03.2023 à ORLÉANS

- **SUTEAU Liyana**  
05.04.2023 à ORLÉANS
- **WOJCIECHOWSKI Emilio**  
16.04.2023 à ORLÉANS

### ILS SE SONT MARIÉS

- **VILLET Anthony**  
et **CHATILLON Élodie**  
24.09.2022
- **DUSSAUD Jolan**  
et **PINAULT Camille**  
21.01.2023



### ILS NOUS ONT QUITTÉS

- **PINSON Martine**  
29.12.2022 à ORLÉANS
- **HÉLOIN Lyonel**  
02.01.2023 à ORLÉANS
- **SÉAUVE Claude**  
23.01.2023 à ST HILAIRE ST MESMIN
- **AIGRET Claude**  
15.02.2023 à ORLÉANS
- **BOCAUX Didier**  
17.04.2023 à ORLÉANS

## La téléassistance pour protéger et rassurer

### Rester chez soi tout en rassurant vos proches.

Depuis 10 ans, nous participons au groupement de commande, coordonné par le CCAS d'Orléans, pour une prestation téléassistance en faveur du maintien à domicile des personnes âgées et des adultes handicapés.

Le marché public est arrivé à échéance fin mars 2023, un nouvel appel d'offres a été lancé et un nouveau prestataire a été retenu : la société BLUELINEA pour la période 2023/2027.

Notre plateforme de téléassistance vous répond 24h/24, 7j/7

Tarif mensuel peu élevé, sans frais d'adhésion - sans conditions de ressources

### Un seul geste suffit.



### Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter

Mme Stéphanie RICHAUME, CCAS

**02 38 76 66 33**

Mairie - 494 route d'Orléans  
45160 ST HILAIRE ST MESMIN

stephanie.richaume@mairie-st-hilaire-st-mesmin.fr



Des dispositifs **simples, peu visibles, confortables et ergonomiques** spécialement pensés pour les seniors



Un transmetteur autonome, sans branchement sur ligne téléphonique : une simple prise de courant suffit !

Un bouton d'appel étanche et résistant aux chocs à porter en bracelet ou en médaillon

### Des services déjà intégrés au transmetteur:



### Des services en option :



# Rétrospective



*Le Loiret*



*L'école inclusive*



*Marché*



*Musicien au marché*



*Coquelicots*



*Chien au Parc*



*Réfection du pigeonnier*



*Repas des aînés*